COMPTE RENDU DE LA COMMISSION HABITABLE 22 du 29 mai 2013

Présents : Arnaud Fautrat (CN St Cast, animateur de la commission), Claude DUBOUIL (ASN), Pierre LE BOUCHER (CDV,), Yvon Furet (CDV), François Le Guern (SNSQP), Alain Albaret (SR Perros-Guirec), Jonathan Touyer (SNSQP), Sébastien Renault (CDVH), Didier Corfec (AN Légué), Patricia Bouvier (SNSQP), Laurent Bregeon (CDVH), Stéphane Letertre (CDVH)

Excusé: Alan RICHARD (LCC),

Orientations de la pratique habitable pour l'olympiade:

- Evaluation des pratiques (Tour de table des clubs présents+ cdvh)
 - o Centre Nautique de St Cast:
 - Section habitable depuis 1996
 - Démarrage de l'activité habitable sur du class 8, puis achat de 4 J80 pour un usage loisir et sportif
 - 1 entraîneur salarié dédié à cette activité (loisir/découverte et sportif)
 - 13 équipages de J 80 qui participent au championnat interne du club sur les bateaux du club
 - 5 bateaux (J80) de propriétaire
 - 5 bateaux de propriétaire qui régatent en IRC ou HN
 - Plusieurs niveaux de pratique : 9 Niveau club + 4 équipages niveau régional/national
 - Section croisière en sommeil par manque d'animateur
 - Voile traditionnelle également un peu en sommeil (faut trouver des personnes ressources)

Sport Nautique St Quay-Portrieux :

- Activité de voile loisir/croisière avec 90 inscrits selon le principe de fonctionnement suivant : navigation sur des bateaux de propriétaires (jusqu'à 20 bateaux proposant des embarquements). Pour inciter les propriétaires de bateaux à proposer ces embarquements, le Port de St Quay en relation avec le club, a octroyé une réduction tarifaire sur les places de port pour minimum 18 sorties à effectuer (40% de réduction).
- Activité de voile sportive et de formation à la régate avec 40 personnes inscrites.
 Cette pratique se déroule sur les 5 class 8 du club.
- Quelques attentes non satisfaites : Proposer à quelques équipages de régater audessus du niveau départemental (2 équipages)
- Quelques craintes : activité de voile collège et lycée en baisse par rapport au manque de financement des établissements.
- Quelques observations: baisse des effectifs sur les régates organisées par le club. Peu ou pas de lien entre le public croisière et le public régate. Nécessité de mettre en place des passerelles entre la voile légère et l'habitable (travail en cours entre le SNSQP et le Pôle Nautique Sud Goëlo). Rapprochement entre club pour l'organisation de régate (exemple la duo entre St Quay et Pléneuf).

o AN Légué :

- 110 membres (+30 membres depuis l'adhésion à la FFVoile)
- Environ 100 bateaux dans la section croisière et 10 à 15 bateaux dans la section régate.
- Objectif: participer aux régates du trophée CCI et également organiser des régates.
- Quelques contraintes : port à écluse donc forcément sortie à la journée
- Quelques observations: augmentation des coût d'engagement aux régates (attention), difficulté à trouver des équipiers pour certains bateaux.

- ASN Perros-Guirec :
 - Pas d'activité habitable
- o SR Perros-Guirec :
 - Objectif principal : organiser des régates
 - 60 membres mais pas de renouvellement (population vieillissante)
 - Très peu de bateaux aux régates
 - Difficulté à trouver des équipiers
 - Peu d'entrain des adhérents à faire des navigations d'une journée
- o Loguivy Canot Club:
 - Club organisateur de régates (2 régates du Trophée CCI) dont une interentreprise permettant la prise en charge par des partenaires des frais d'engagement
 - 2 sections (Habitable et voile légère jeune)
 - Tout l'encadrement est assuré par des bénévoles
 - Mise en place d'un trophée culotte courte (-18 ans) le jour précédent chaque régate
 - Forte dynamique des membres
- o Centre départemental d'entrainement habitable
 - Entrainement à la compétition sur les séries suivantes :
 - Open 5.7 (Niveau France espoirs)
 - o J 80
 - o Match race sur les Elliotts
 - Course en flotte sur les JOD 35
 - o Tour de France Voile (jusqu'en 2012)
- Prise en compte des problématiques et des attentes des clubs
 - o Quelques freins identifiés :
 - Pas de grandes villes à proximité des clubs (ex : brest, lorient,..)
 - Les clubs sont implantés dans des stations balnéaires (donc population vieillissante hors saison)
 - Moins d'engagement chez les membres (ils ne consacrent plus tout leur temps de loisir à l'activité voile)
 - Météo défavorable depuis 2 ans
 - Peur des plaisanciers par rapport à l'activité régate
 - Difficulté à trouver des équipiers
 - Coût des licences et des engagements de régates
 - Quelques propositions :
 - Fixer des objectifs atteignables (ex : petite régate bien organisée)
 - Rapprochement des clubs voile légère et voile habitable
 - Peut être faire évoluer les régates déjà en place :
 - o Ex : créer un challenge jeune sur le trophée CCI
 - Ex : Mettre en place des régates de liaison entre les clubs organisateurs pour inciter au convoyage
 - o Faire plus de régates de proximité
 - o Mettre en place des rencontres inter-club sans déplacement de bateaux
 - Communiquer davantage au niveau des clubs voile légère sur l'existence d'une bourse des équipiers sur le site du CDV

• Création d'un Championnat habitable des clubs :

Le principe est de mettre en place des matchs inter-club (équipes de clubs) sans déplacement de bateaux. Une organisation possible est de créer 3 journées de rencontre au printemps 2014 (1 dans chaque bassin de navigation, St Cast, St Quay et dans le Trégor en s'appuyant sur les bateaux des clubs et ceux du CDVH). Les équipes de clubs pourraient ainsi participer à 3 régates comptant pour ce championnat.

Le règlement reste à écrire, travail qui pourrait être mené à l'automne pour une mise en place au printemps 2014.